

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

Date	06/06/2022
Heure	15H00-17H00
Lieu	Salle de réunion de l'institut national de statistiques Tahoua
Présence	<ul style="list-style-type: none">- DRECM/R- OIM- ONG ARC-EN-CIEL- CIAUD- INS- APBE- CONSEIL RÉGIONAL- ONG-JMED- HCR- MAH

Comme chaque fin du mois, le lundi 06 Juin 2022 le Groupe Technique sur la Migration (GTM-Tahoua) se réunissait dans la salle de réunion de l'INS/Tahoua (institut national de statistique) pour faire le point sur la migration dans la région de Tahoua. A cet effet était inscrit à l'ordre du jour les points suivants :

- 1- PRESENTATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 JUIN 2022 ;
- 2- COMMUNICATION DE L'OIM NIAMEY ;
- 3- SYNTHESE DES PROPOSITIONS SUR LES AXES STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION ;
- 4- DIVERS ;
- 5- SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS ;

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

1. Présentation du compte rendu de la réunion du 17 juin 2022 :		
Points de discussion clés		
<ul style="list-style-type: none"> -Lecture du compte rendu à l'attention des participants ; -Observations et appréciations des membres du GTM-Tahoua ; -Amendement sous réserves de l'intégrations des observations des participants ; 		
Points d'action	Structures responsables	Date limite
N/A		

2.Communication de l'OIM Niamey :
Points de discussion clés
<p>Dans sa communication, le représentant de l'OIM Niamey évoqué plusieurs points sur la migration dans la région de Tahoua et sur l'ensemble du pays dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ DTM (Displacement tracking Matrix) : matrice de suivis de déplacement qui retrace les arrivées mais aussi les départs. Il est structuré comme suit : <ul style="list-style-type: none"> -Points de suivis de flux ; -opération humanitaire de sauvetage ; -opération recherche et sauvetage à Agadez ; -Assistance dans les centres de transit ; -Retour volontaire assisté ; ➤ Une cartographie des zones migratoires : cette cartographie fait sortir l'évolution des mouvements et déplacement dans la région Tahoua les départs et les arrivées. ➤ Tendances et mouvements migratoire de 2016-2022 : Ici, il s'agit des mouvements migratoires dans la région d'Agadez notamment à Séguédine, Madama et Arlit. De janvier 2016 à avril 2022 environ 1 948 298 migrants ont été enregistrés dans la région. ➤ Tendances migratoire de 2018 à 2022 au sud du pays on note l'enregistrement des migrants qui est d'environ 1 427 026 migrants au niveau des 4 points de suivis des flux dans les régions de Zinder, Maradi et Tahoua et réparties comme suit : Tahoua : 13%, Dan Issa : 27%, Dan Barto : 32%, Magaria :28% ; ➤ Tendances des mouvements de janvier à avril 2022 dans la région de Tahoua environ 24550 migrants ont été enregistrés ; ➤ Migrants expulsés de l'Algérie vers le Niger : S'agissant des migrants expulsés entre 2016 et 2022 on note près de 22 nationalités qui ont été expulsées dont en majorité des Guinéens, des Maliens, Des Soudanais et des ivoiriens ...

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

- Mécanisme de ressources et de réponse aux migrants assistés par l'OIM De 2016 à 2022 : Le mécanisme de réponse et de ressources permet de venir en aide aux migrants en situation de détresse à cet effet elle a permis à l'OIM d'assister 69916 personnes donc :
- A Arlit : 48 159 personnes
 - A Agadez : 13 111 personnes
 - A Dirkou : 2840 personnes
 - A Niamey : 5806 personnes
- On note également plus de 7000 cas de protections y compris 371 victimes de traites assistées par l'OIM, 85 000 consultations médicales, 2500 référencement auprès des structures de santé Il est à noter aussi que depuis 2016, 50 000 personnes ont bénéficié du retour volontaire dans leurs pays.

Points d'actions	Structures responsables	Date limite
N/A		

3. Synthèse des propositions sur les axes stratégiques de la politique national de la migration

Points de discussion clés

On note ici :

La proposition qui s'aligne derrière le deuxième et le troisième axe des axes stratégique de la politique nationale de la migration :

- Axe2 : La protection et l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil qui comporte quatre sous-programmes dont :

- Renforcement du cadre juridique en matière de protection des migrants ;
- Renforcement institutionnel en matière de protection des migrants ;
- Application des textes en matière de protection des migrants ;
- Renforcement de la promotion et protection des droits des migrants ;

Axe3 : La gestion des flux migratoires qui lui aussi est constitué de quatre sous-programme qui sont :

- Renforcement et adaptation du dispositif institutionnel ;
- Amélioration du cadre juridique en matière de gestion des flux de la migration ;
- Renforcement des capacités opérationnelles
- Prise en compte de la migration interne et circulaire ;

Points d'actions	Structures responsables	Date limite
DRECM/R	/////	/////

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Technique sur la Migration – Coordination et partage de l'information

4. Divers		
Points de discussion clés		
<p>Au cours des divers, quelques points étaient évoqués parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'OIM ne s'intéresse qu'au migrants économique contrairement au HCR qui s'intéresse aux réfugiés ; - Les sensibilisations faites par les mobilisateurs communautaires de l'OIM pour éviter le trafic illicite des migrants ; - N'intègre les centres de transit de l'OIM que ceux ou celle qui veulent rentrer chez eux, l'OIM n'admet pas ceux qui veulent continuer dans ses centres ; - Il faut amener la diaspora à pouvoir investir dans le pays ou appuyer les populations dans divers domaines tels que l'éducation, la santé... 		
Points d'action	Structures responsables	Date limite
N/A	/////	/////

5. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS ;		
Points de discussion clés		
<p>Sur ce dernier point de la réunion, quelques échanges se sont succéder et les participants du GMT ont formulés des recommandations qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le partage des informations entre les ONG et les partenaires pour une synergie d'action ; - Le HCR, l'OIM, CIAUD...qu'il puisse laisser un numéro pour qu'en cas d'alerte qu'on puisse les joindre pour savoir s'ils peuvent intervenir ou non ; - Mobiliser la diaspora pour une question d'organisation ; 		
Points d'action	Structures responsables	Date limite
DRECM/R	/////	/////

Fait à Tahoua le 29/06/2022

Le rapporteur :

ABDOUL SALAM Ibrahim

Stagiaire à la DRECM/R Tahoua en appuis au GTM